

**REGLEMENT DU VIDE-GRENIERS DU  
QUARTIER DES XV,  
BD DE LA MARNE - STRASBOURG  
DIMANCHE 26 SEPTEMBRE 2021 DE  
7H A 17H**

- ☞ Pour des règles sanitaires, le port du masque est obligatoire et la distanciation physique est à respecter.
- ☞ Sur son stand, chaque exposant mettra à disposition du gel hydroalcoolique.
- ☞ Il sera interdit pour les visiteurs de toucher les objets à la vente.
- ☞ La brocante est ouverte à tous à condition que l'inscription ait été validée, et le versement de la location effectué au Centre Culturel et Social Rotterdam.
- ☞ Heures d'ouverture : de 7h à 9h pour l'installation des stands. Les places non occupées à 9h seront redistribuées.
- ☞ Le prix des emplacements est de 20€ les 4 m linéaires (par tranche de 4 mètres).
- ☞ Les stands de boissons, alimentaires et de restauration sont exclus, car réservés aux organisateurs.
- ☞ Les jeux et loterie payants sont formellement interdits sur le site.
- ☞ La vente d'armes blanches non mouchetées ou à percussion est strictement interdite.
- ☞ L'introduction de substances nocives ou explosives est interdite dans le périmètre du marché.
- ☞ Toute utilisation ou démonstration de mécanisme dangereux est interdite ainsi que toute manifestation bruyante.
- ☞ Aucun remboursement ne sera effectué en cas de désistement.
- ☞ L'association décline toute responsabilité en cas de vol ou d'accident pouvant survenir sur le stand ou dans le périmètre de la manifestation.
- ☞ **L'exposant est prié de laisser l'endroit qu'il a occupé dans un état propre. Un chèque de caution de 15€ sera demandé et restitué en fin de journée si l'emplacement est constaté propre par l'un de nos agents muni d'un gilet fluo.**
- ☞ Un sac poubelle est distribué à chaque participant et sera à emporter en fin de journée par ce dernier.
- ☞ En cas de non respect de ce règlement, les organisateurs du vide-greniers seront seuls juges pour prendre toutes dispositions.
- ☞ Les animaux doivent être tenus en laisse.

**PROCEDURE D'INSCRIPTION**

- 1 - Détacher et remplir la fiche d'inscription ci-dessous
- 2 - Joindre les deux chèques : règlement et caution de 15€
- 3 - Envoyer le tout à l'adresse : Centre Culturel et Social Rotterdam, 42 rue d'Ypres, 67000 Strasbourg

**Information:** *Pour tout souhait particulier, merci de le noter au dos du bulletin.*

*(ex : indiquer le numéro de votre emplacement d'il y a 2 ans que vous souhaitez garder, avoir un emplacement spécifique par exemple près des toilettes, etc.)*

**BULLETIN D'INSCRIPTION**

NOM : ..... PRENOM : .....

ADRESSE : .....

Tel : ..... N° Carte d'identité : .....

Délivrée le : ..... A : .....

Adresse mail : .....

Réservation d'un emplacement de : ..... mètres (par tranche de 4 mètres)

Ci-joint la somme de : ..... € , en espèce ou par chèque à l'ordre du :

**Centre Culturel et Social Rotterdam**

J'ai pris connaissance du règlement et j'atteste sur l'honneur que l'origine de mes objets à vendre ou à échanger est régulière.

Chèque de caution de 15,00€, restitué en fin de journée (taxe de propreté)

Énumération des objets vendus : .....

**SIGNATURE :**